

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

DEMANDE DE DUPLICATA
TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Clé USB
Carte à puce
Carte scolaire avec photo
Carte SNCF

NOM DE L'ELEVE :PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

QUALITE : INTERNE

DEMI-PENSIONNAIRE

A joindre à la présente demande, si vous souhaitez :

- une clé USB, un chèque de 42 euros*,
- une carte à puce, un chèque de 32 euros*,
- une carte scolaire avec photo, un chèque de 32 euros*,
- un abonnement SNCF : un imprimé SNCF et deux photos récente avec un chèque de 32 euros*.

Les élèves voyageant sur ligne régulière ont le choix entre une clé USB et une carte à puce.

* le chèque doit être établi à l'ordre du Trésor Public pour les frais de dossier exigés pour toute demande de duplicata et qui ne peuvent faire l'objet d'aucune exonération.

Dossier à transmettre au :
Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
Direction des Mobilités du Quotidien
Service transports routiers régionaux
Unité Territoriale de la Côte-d'Or
17 boulevard de la Trémouille
BP 23502
21035 DIJON CEDEX

Date et signature des parents,